



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

relations avec le Parlement

Question au Gouvernement n° 1545

Texte de la question

PROPOS D'UN MINISTRE

M. le président. La parole est à Mme Marie-Louise Fort, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Marie-Louise Fort. Ma question s'adresse à Monsieur le Premier ministre. Ce n'est pas la première fois que l'un de vos ministres dérape dans cet hémicycle en répondant à l'opposition. D'habitude, c'est votre ministre du budget qui se distingue en traitant sur un ton d'ironie méprisante (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*) les députés UMP qui l'interrogent sur la dérive préoccupante des comptes publics car ils sont porteurs, comme tout un chacun dans cet hémicycle, de l'inquiétude et du désarroi des Français.

Mais la semaine dernière, plus grave encore, c'est votre ministre des relations avec le Parlement, donc en charge de gérer au quotidien le dialogue entre le Gouvernement et le Parlement, qui a gravement dérapé en répondant à notre collègue Annie Genevard.

M. Jean-Claude Perez. Pas du tout.

Mme Marie-Louise Fort. Je comprends qu'il ait été destabilisé par la légitime question que posait notre collègue sur la nomination, puis la récusation de la désormais célèbre actrice Julie Gayet dans le jury de la Villa Médicis. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC. – « Mais oui ! » sur les bancs du groupe UMP.*)

Est-ce une raison pour employer une expression inqualifiable renvoyant à l'anatomie ? Est-ce une raison pour employer le registre de la goujaterie afin de répondre à une femme de l'opposition ? (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe UDI.*)

Monsieur le Président, il fut un temps où l'un de vos prédécesseurs, Philippe Séguin, aurait adressé un blâme pour ce genre de propos si un député les avait prononcés. Depuis la semaine dernière, malgré le rappel au règlement du président Jacob, votre ministre ne s'est pas excusé.

M. Bernard Accoyer. C'est scandaleux !

Mme Marie-Louise Fort. À peine a-t-il essayé de battre en retraite en avançant un synonyme vestimentaire pour cacher ce qu'il n'est pas courant de voir.

Monsieur le Premier ministre, en cette semaine placée sous le signe de l'égalité entre les femmes, même de votre opposition, et les hommes, accepterez-vous enfin de vous excuser pour les propos de votre ministre ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement. (*Huées sur les bancs du groupe UMP.*)

Écoutez le ministre !

M. Alain Vidalies, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement. Madame la députée, j'entends votre protestation. Le proverbe populaire que j'ai cité...

M. Bernard Deflesselles. C'était grossier ! C'était une goujaterie !

M. Alain Vidalies, ministre délégué. ...aurait pu, c'est vrai, être utilement remplacé par une citation plus littéraire, celle de Georges Courteline : « Qui donne la leçon doit l'exemple » – et votre question d'aujourd'hui justifie encore cette réponse –, ou celle de George Sand : « La critique est plus facile que la pratique. »

Plusieurs députés du groupe UMP . Rien à voir !

M. Alain Vidalies, ministre délégué. Vous estimez que le proverbe populaire cité...

M. Bernard Deflesselles. Était une goujaterie.

M. Alain Vidalies, ministre délégué. ...était une offense puisqu'il s'adressait à une femme. Mais j'ai répondu à une question de l'UMP et j'aurais fait la même réponse à un homme. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Plusieurs députés du groupe UMP . Zéro !

M. Alain Vidalies, ministre délégué. Votre interprétation sexiste est blessante.

M. Bernard Deflesselles. Zéro !

M. Alain Vidalies, ministre délégué. Elle ne correspond en rien à mon histoire personnelle et politique, que ce soit mon engagement comme avocat ou comme élu, notamment comme rapporteur de la commission d'enquête sur l'esclavage moderne.

Le respect dû aux femmes, c'est d'abord le respect de la parité et notre majorité a voté la parité dans les conseils départementaux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. – Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Plusieurs députés du groupe UMP . Rien à voir !

M. Alain Vidalies, ministre délégué. L'UMP s'y est farouchement opposée, allant jusque devant le Conseil constitutionnel. Le respect dû aux femmes, c'est aujourd'hui être aux côtés des citoyens espagnols qui se battent contre la remise en cause du droit à l'avortement (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP*), alors même que certains députés UMP manifestent aux côtés de ceux qui soutiennent cette régression.

Le respect dû aux femmes, c'est le projet de loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes que votre Assemblée examine cette semaine. Le respect dû aux femmes, ce ne sont pas que des mots, ce sont des actes, c'est une politique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

Plusieurs députés du groupe UMP . Lamentable !

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Louise Fort](#)

Circonscription : Yonne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1545

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 janvier 2014](#)